

## **CONSEIL MUNICIPAL : SEANCE DU 29 JANVIER 2010**

### **POINT SUR LE PROJET DE STATION D'EPURATION**

Prolongation de la validité de l'offre de l'entreprise 3DTP : Dans l'attente de l'attribution officielle des subventions du Conseil général et de l'Agence de l'Eau, les délais légaux des conditions de l'offre s'arrêtant au 31/12/09, nous avons demandé et obtenu l'accord de l'entreprise 3DTP pour prolonger la validité de l'offre jusqu'à fin février 2010.

Subvention du Conseil général : Fin septembre, nous avons appris que, faute de crédits, nous devrions attendre 2010. Le dossier de la Station d'épuration sera présenté à la Commission permanente du Conseil général du 8 février.

Nouvelles modalités de paiement des subventions du Conseil général : En date du 20 décembre 2009, une lettre du Conseil général nous informait des nouvelles modalités de paiement des subventions d'investissement à partir de 2010 : au lieu de l'avance de 20 % au commencement des travaux, et du versement des subventions au fur et mesure du paiement des factures, le versement de la subvention n'interviendra -pour moitié seulement- qu'à l'achèvement des travaux (après la période d'observation), et l'autre moitié de la subvention ne sera versée qu'un an plus tard.

Dans une lettre, en date du 22 décembre -pour l'instant sans réponse-, Monsieur le Maire a demandé à Monsieur le Président du Conseil général, de tenir compte de l'antériorité du projet et d'exonérer la commune de l'application de ces nouvelles modalités.

### **RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION ATESAT POUR LES ANNEES 2010 -2012**

La commune de St-Jodard fait partie des communes éligibles à l'assistance technique des services de l'Etat (ATESAT), Ces services sont assurés par la DDEA. Monsieur le Maire propose de renouveler la convention ATESAT. Décision adoptée à l'unanimité.

### **PERSONNEL COMMUNAL : AVANCEMENT EN GRADE DE MME EPINAT**

Suite à l'avis favorable du Comité technique partiaire du Centre de Gestion de la Loire, Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet (24 h 30 mn hebdomadaires), et la suppression d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (24 h 30 mn hebdomadaires). Décision adoptée à l'unanimité.

### **CREATION D'UN « CEDEZ LE PASSAGE » AU CARREFOUR CHEMIN DU MONT / RD 26**

Mise en priorité de la RD 26 au carrefour avec la voie communale dite « Chemin du Mont », par arrêté conjoint du Président du Conseil général et du Maire de Saint-Jodard, en date du 3 décembre 2009,

### **PROGRAMME TRAVAUX DE VOIRIE 2010**

Propositions présentées : - élargissement du chemin des Communes (chez Clavel) pour desservir la parcelle du futur lotissement, pour un montant prévisionnel HT de 43 300,00 €- reprise de la partie basse du chemin de la Vourdiat (Carriage), pour 7 700,00 € - remplacement de la canalisation des eaux pluviales de la Reculat (et aménagement de l'évacuation des eaux pluviales Chez Givre, en limite des propriétés de MM Jandet et Félix), pour 2 940,00 € - première tranche de travaux de réparation du chemin du Sault pour 4 700,00 €

Soit au total une dépense estimée à 58 640,00 €, financée par droit de tirage de la Communauté de communes et subvention provenant des amendes de police. Décision adoptée à l'unanimité.

...